

Mouez SAINT-TONAN

Neb a ya buan da heul e benn goude fizia e-neus anken.
Quiconque va vite à suivre sa tête après se tromper a du chagrin.

N° 438
Juillet-août 2011

Mairie

1 place des Noyers
29800 SAINT-THONAN
Tél. : 02.98.40.13.33
Fax : 02.98.40.19.08
E-mail : mairie.saintthonan@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.saint-thonan.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et
13 h 30-17 h 30
Mercredi : 8 h 30-12 h et 14 h-17 h
Vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30
Samedi : 9 h-12 h

Permanences du Maire et des adjoints

- Denis SALAUN :
samedi de 11 h 00 à 12 h 00
 - François CALVARIN :
mardi de 9 h 30 à 10 h 30
 - Philippe GARCIA :
mardi de 8 h 45 à 9 h 45
 - Sylvain DENIEL :
mercredi de 17 h 00 à 18 h 00
 - Odile PRIGENT :
lundi de 17 h 00 à 18 h 00
- Sur rendez-vous en dehors de ces heures

CCAS : accueil sur rendez-vous en Mairie

Dans ce numéro :

Vie municipale	1
Communiqués	2
Communiqués	3
Vie associative	4
Divers	4
Vie économique	4

Vie municipale

Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Nouveaux contacts du Relais :

A compter du 5 juillet 2011, vous pourrez désormais joindre Michelle Azzopardi, animatrice du RPAM au 02 98 43 63 97. Le Relais sera implanté à la Maison de l'enfance Ti Labouzig à Plouédern. Mais c'est aussi un service qui couvre votre Commune et qui proposera à compter de la rentrée de septembre des permanences en itinérance (dates affichées dans les 4 Mairies accueillant le Relais sur ces temps). Une plaquette d'informations est disponible en Mairie.



Un Relais pourquoi, pour qui ?

les (futurs) parents, (futurs) professionnels de l'accueil individuel (Assistants Maternels et Gardes à domicile)... pour :

- connaître les possibilités d'accueil du jeune enfant sur sa Commune et aux alentours,
- bénéficier d'un accompagnement dans ses démarches (recherche, embauche...),
- obtenir des informations diverses (statuts, prestations, déclarations, listes d'Assistants Maternels...),
- participer à des sorties et des animations en direction des professionnels de l'accueil individuel et des enfants,
- participer à des conférences.

Focus sur l'offre et la demande en matière d'accueil des jeunes enfants à St-Thonan...

La Commune dispose désormais d'une place au Multi accueil de Plouédern (☎ : 02 98 47 31 58). Le principal mode d'accueil est l'Assistant Maternel : professionnel formé gratuitement par le Conseil Général, pour accueillir les jeunes enfants à son domicile. Il est accompagné dans sa profession conjointement par la PMI et le RPAM, et directement employé par les parents.

Au vu des projets immobiliers, de sa situation géographique, et de l'âge des couples s'installant à St-Thonan, la Commune semble particulièrement prisée en termes d'accueil individuel des tout-petits. Les Assistants Maternels sont actuellement 10 en activité, soit environ une quarantaine de places. Il semblerait qu'à ce jour, la demande soit supérieure à l'offre d'accueil. Aussi le RPAM informe les parents et les oriente pour trouver les solutions les plus adaptées possibles. Il renseigne également sur les démarches pour devenir Assistant Maternel, et répond aux interrogations sur les réalités du métier... N'hésitez pas à contacter le Relais !

Michelle Azzopardi, animatrice du RPAM



Urbanisme

Permis de construire

Demandé :

BARS Carine, construction d'une maison, Streat Goz.

Accordés :

GOURMELON Jérémy et ROUÉ Mélanie, construction d'une maison, 12 hameau Marc'h Bihan.

COAT Bernard, construction d'un carport, chemin du Spernel.

EARL de Dourguen, extension des bâtiments d'exploitation agricole, Dourguen.

Refusé :

CABON Philippe, construction d'une écurie de 2 boxes, d'une sellerie et d'une remise, Kerprigent - Gorre Beuzit.

Permis de construire modificatif

Demandé et accordé :

LE LOCH Pierre-Yves et LAGADEC Sylvie, construction d'une maison, 1 résidence de Mestallic-Park Huella.

Déclarations préalables

Accordées :

DIDOU Sylvain, construction d'un abri de jardin, 114 rue des Prairies.

Commune de Saint-Thonan, construction d'un local technique pour le nouveau terrain des sports, Mestallic.

PINEL Cédric, construction d'un abri de jardin, 8 hameau des Merisiers.

QUINIOU Benoît, construction d'un abri de jardin, 6 la Clé des Champs.

Refusée :

SOUNN Michel, projet d'installation de 8 boxes, Kergac.

Assainissement

Pour les constructions neuves, l'autorisation de rejet est obligatoire après contrôle par les services techniques avant comblement des tranchées. S'adresser en Mairie.

Appel à projet

Le syndicat mixte des communautés du Pays de Brest est partenaire de l'appel à projet visant à soutenir des initiatives dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Le cahier des charges est disponible sur le site <http://www.eco-sol-brest.net>. Clôture des candidatures le 15 août 2011.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

En juillet :

Horaires habituels sauf les mercredis 20 et 27 juillet, la Mairie sera fermée les après-midi ainsi que les samedis matin à partir du 9 juillet.

En août :

Horaires habituels la première semaine sauf le mercredi 3 août : ouverture de 9 h à 12 h.

A partir du 8 août, la Mairie sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et les mercredis 10 et 17 août de 9 h à 12 h.

Fermeture de la Mairie les samedis 6, 13 et 20 août.

ENTRETIEN JARDINS ET PELOUSES

Taille de haies

Les haies doivent être entretenues de façon à ne gêner ni la visibilité, ni la circulation sur les trottoirs, ni la lecture des panneaux.

Fumées de feux de jardin

Il est conseillé de porter les déchets végétaux au dépôt vert de La Forest-Landerneau ou de Saint-Eloi et d'éviter les feux de jardins, source de désagréments pour le voisinage. Le règlement sanitaire départemental interdit toute émanation de fumées opaques ou toxiques. Sont notamment interdits, les brûlages des pneumatiques et des huiles de vidange.

Protection incendie

Un arrêté préfectoral interdit les feux à moins de 200 m des bois, forêts, taillis.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.**

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Sur Landerneau

Les inscriptions pour l'année 2011-2012 seront prises dès à présent et **jusqu'au 10 juillet 2011** auprès des autocars TET, 46 rue Hervé de Guébriant à Landerneau. Pour toutes nouvelles inscriptions, des permanences sont tenues du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Renseignements au 09 63 23 36 77.

- Sur Guipavas/Brest

Les élèves voulant emprunter le transport scolaire en direction de **Brest ou Guipavas** pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des **Cars de l'Elorn** à Landivisiau, route de Saint-Pol, BP 50106. Pour les élèves déjà inscrits en 2010-2011, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer et les modalités de règlements. Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription au 02 98 68 40 00 ou sur le site Internet : www.cars-elorn.fr ; en cas de paiement par prélèvement (3 fois), retirer également une autorisation de prélèvement et l'accompagner d'un RIB.

Ces dossiers sont à retourner **pour le 10 juillet 2011** avec une enveloppe timbrée. L'inscription est faite pour l'année entière.

Quelle que soit la destination, la Communauté de Communes participe pour environ la moitié du tarif du Conseil Général.

Programme des vacances d'été 2011 :

- Semaine 1 : (du 4 au 8 juillet) : «Découvrons la Chine».
- Semaine 2 : (du 11 au 13 juillet) : «A l'aise breizh».
- Semaine 3 : (du 18 au 22 juillet) : «Au galop».
- Semaine 4 : (du 25 au 29 juillet) : «Mets toi au vert».
- Semaine 5 : (du 22 au 26 août) : «La semaine du dragon».
- Semaine 6 : (du 29 août au 2 septembre) : «L'ère jurassique».



Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

Du fait de la construction de l'espace associatif, le bureau de la directrice se situe au 1^{er} étage de la Mairie (Tél. : 06 07 73 23 15).

Pendant la fermeture de l'ALSH du 1^{er} au 19 août, les inscriptions se feront en Mairie les mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h.

ANIMATION JEUNESSE

Programme de l'été 2011 :

Pour juillet :

- Le mardi 5 : jeux sportifs, le lundi 11 : tournois de jeux de société,
- le mardi 12 : calligraphie chinoise, le mercredi 13 : atelier bois,
- le mardi 19 : jeux de ballons, le jeudi 21 : décoration en coquillages.



Pour août/septembre :

- Le mercredi 31 : tableau bas relief, le jeudi 1^{er} septembre : jeux sportifs et goûter de fin de vacances.

Les jeunes doivent obligatoirement s'inscrire une semaine avant chaque activité auprès de Julien Raynal. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie ou auprès de Julien, animateur (adhésion annuelle de 8 €).

Les activités se déroulent dans la salle polyvalente.

GARDERIE MUNICIPALE

Salle polyvalente - 2 place des Noyers - Tél. 02 98 40 12 69.

Marie-Françoise et son équipe assureront le service à compter du lundi 5 septembre. Une fiche d'inscription et le règlement de fonctionnement seront à retirer en Mairie à partir du mardi 16 août. Les inscriptions se feront pour le jeudi de la semaine précédente pour pouvoir mieux assurer le service.

ALCOOLIQUES ANONYMES

«Les Alcooliques Anonymes» est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience pour résoudre leur problème commun qui est l'alcool, et aident d'autres personnes à se rétablir. Ils se réunissent tous les mercredis de l'année, y compris les jours fériés, à 20 h 30, 4, place St-Houardon à Landerneau, 2^{ème} étage. Contact direct : 06 04 15 55 67. Mail : aalanderneau@gmail.com . D'autres réunions à Brest et dans le Finistère (site internet : www.alcooliques-anonymes.fr).

VIE PAROISSIALE

Messes en juillet : les dimanches 3, 17, et 31 à La Forest-Landerneau.

Messes en août : les dimanches 7 et 21 à St-Divy.

Messes durant les mois de juillet et août : tous les samedis à 18 h 30 à Landerneau à St-Thomas et tous les dimanches à 10 h 30 à Landerneau à St-Houardon.

La messe du 3 juillet à La Forest-Landerneau sera suivie du pot de l'amitié, qui clôturera notre année.

La permanence du samedi, au presbytère de St-Divy est maintenue durant les mois de juillet et août, mais elle se tiendra de 10 h 30 à 11 h 30 (au lieu de 10 h à 11 h 30).

Etat Civil

Naissances :

- . Enzo POULIQUEN, Prat Ledan, le 19 mai 2011 à Landerneau.
- . Johan LAMOUR, Guern ar Méal, le 6 juin 2011 à Brest.
- . Aliyah, Louise, Marie L'HOSTIS, 5 bis Kergac, le 7 juin 2011 à Landerneau.

Publication de mariage :

- . Julien PLOUGASTEL, 8 Créach Coadic et Julie ROY de Paris.

Mariage :

- . Jens TANGUY et Laurence MUNOZ, 47 rue des Prairies.

Décès :

- . Aniéla GUILLOU née ZAWACKA, 229 Kerjégu, le 12 juin 2011 à Landerneau.

Services médicaux

Docteur COLINAS

Tél. : 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours et horaires libres du lundi au vendredi de 14 h à 16 h.

Fermé le mercredi après-midi. Médecin de garde sur le répondeur du Docteur COLINAS.

Le cabinet sera fermé du 4 au 17 juillet et du 15 au 24 août.

Docteur DERRIEN : absent du 24 juillet au 15 août.

Pharmacies

Dates	Noms et adresses
Juillet	
2	Moign, 82 rue F. Blanche
3	Prémel Cabic, Kergreis
9	Lacoste, 2 quai du Léon
10	Déroff, Plouneventer
14	Richard, La Forest-Landerneau
15	Lacoste, 2 quai du Léon
16 et 17	Moign, 82 rue F. Blanche
23 et 24	Corre-Jouillat, 32 quai du Léon
30	Lacoste, 2 quai du Léon
31	Richard, La Forest-Landerneau
Août	
6 et 7	Lemoine, 15 place G. de Gaulle
13, 14, 15	Bégot-Bouyer, 8 rue du Pont
20 et 21	Bernicot, 54 rue F. Blanche
27	Lemoine, 15 place G. de Gaulle
28	Le Port, Plouédern

Veuillez composer le 3237, pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

Horaires : de 9 h 30 à 20 h. Après 20 h, s'adresser à la gendarmerie, 14 rue Henri Dunant à Landerneau.

Date à retenir

4 septembre : Boucles de Saint-Thonan.

Courir Tout Simplement JSST Football

Voir convocations sur les sites :

<http://www.courir-a-st-thonan.fr>

<http://www.jsst.fr>

Cyclo-Club

Départs pour le mois de Juillet

Horaires : groupe A : 8 h, groupe B : 8 h 15, groupe C : 8 h 30

Le 3 à St-Thonan : Groupe A : 100 km, groupe B : 85 km et groupe C : 70 km.

Le 10 à Kersaint : Groupe A : 100 km, groupe B : 85 km et groupe C : 70 km.

Le 14 à Kersaint : Groupe A : 100 km, groupe B : 85 km et groupe C : 70 km.

Le 17 à St-Thonan : Groupe A : 100 km, groupe B : 85 km et groupe C : 70 km.

Le 24 à Kersaint : Groupe A : 100 km, groupe B : 85 km et groupe C : 70 km.

Le 31 à St-Thonan : Groupe A : 100 km, groupe B : 85 km et groupe C : 70 km.

Section loisir, détente : vendredis 1, 8, 15, 22 et 29 à 14 h devant la salle polyvalente.

Voir détail des circuits au local

Divers

◆ Assistante maternelle agréée sur St-Thonan dispose d'une place pour un enfant à partir de 18 mois dès le mois d'août, temps plein de préférence. Tél. 02 90 82 62 80.

◆ Saint-Divy Sports Basket recrute pour la saison 2011/2012 joueurs, joueuses toutes catégories de Baby (nés en 2005-2006) à Seniors, débutants acceptés. Possibilité d'assister aux entraînements de début de saison. Tél. 02 98 37 70 44 (Mme Mazéas) ou 02 98 40 17 09 (Mme Martin).

Handball Saint-Tho

Saint-Thonan : la plus petite Commune du Finistère à avoir son club de hand propre, la meilleure progression en nombre d'enfants dans le Finistère, la plus dynamique.

Label d'argent dès la première année (fait très rare) qui récompense le travail effectué auprès des enfants.

Le Comité du Finistère a cité l'association en exemple plusieurs fois.

Le Club compte une soixantaine d'enfants répartis en catégories :

- premiers pas (enfants nés en 2005/2004) ;

- 2 équipes de - 9 ans (2003/2002) qui terminent championnes dans leur poule respective ;

- 1 équipe de - 11 ans filles (2001/2000) qui finit sur le podium ;

- 1 équipe de - 13 ans qui finit très fort son championnat en battant notamment des grands clubs comme Lesneven ;

- 1 équipe de - 15 ans qui fait également un très bon championnat.

Le club a formé cette année des parents en tant qu'entraîneurs

(formations faites à Saint-Thonan par le Comité du Finistère) ; le Club a envoyé en sélection du Finistère 4 filles - 13 ans .



et l'association «Boutou Quad»

Dimanche 28 août 2011

SAINT-THONAN, salle omnisports

Rando quad

de 9 h à 13 h Attestation assurance RC+QUAD et équipement (gants et casques) **OBLIGATOIRES**

Renseignements et inscriptions au 06 81 03 10 46.

Baptême de quad de 15 h à 18 h, participation : 2€

Brevet cycliste

95 km, départ à 8 h 30 □ 75 km, départ à 8 h 45 □ 50 km, départ à 9 h
Casse-croûte et boisson à l'arrivée. Inscriptions sur place : 7 €

Rando pédestre à 14 h 30. Inscriptions sur place : 5 €

Repas traiteur à partir de 12 h 30 **ouvert à tous sur réservation**, menu et tarif communiqués ultérieurement par affichage.

Renseignements au 06 64 34 79 33

Diverses Animations enfants, Tombola, Buvette et crêpes toute la journée.

Vie économique



Chers clients, votre boulangerie sera fermée pour congés du 2 au 22 août 2011 inclus. Bonnes vacances à tous !
Au Fournil de Saint-Thonan : 02 98 40 14 12

Le salon Idée Coif sera fermé pour congés d'été du 23 juillet au 10 août 2011 inclus. Bonnes vacances à tous.



En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de septembre sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 août 2011**.